



**les hauts  
de sainte  
marthe**

ECOQUARTIER

**INFORMATION  
CHANTIER**

## NATUREA

Le promoteur BPD MARIGNAN, lance dans le cadre de la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe, un nouveau programme, avec la réalisation de **61 logements en accession libre**.

Cette nouvelle résidence vient conclure le développement de l'îlot résidentiel situé au pied de la colline Mirabilis.

### CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET

- + de 90% de logements traversant à partir du T3
- Création d'un espace commun bénéficiant d'un éclairage naturel, ventilé comprenant une arrivée d'eau
- Mise en place d'un composteur collectif
- Création d'espaces de convivialité dans les espaces communs

De plus, le projet s'inscrit dans la démarche NF logement HQE qui vise un niveau garanti et constant de qualité et de sécurité, vérifié par des spécialistes, afin de satisfaire les attentes des occupants.

**DATE DE DÉMARRAGE  
DU CHANTIER :** Novembre 2016

**LIVRAISON :** 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

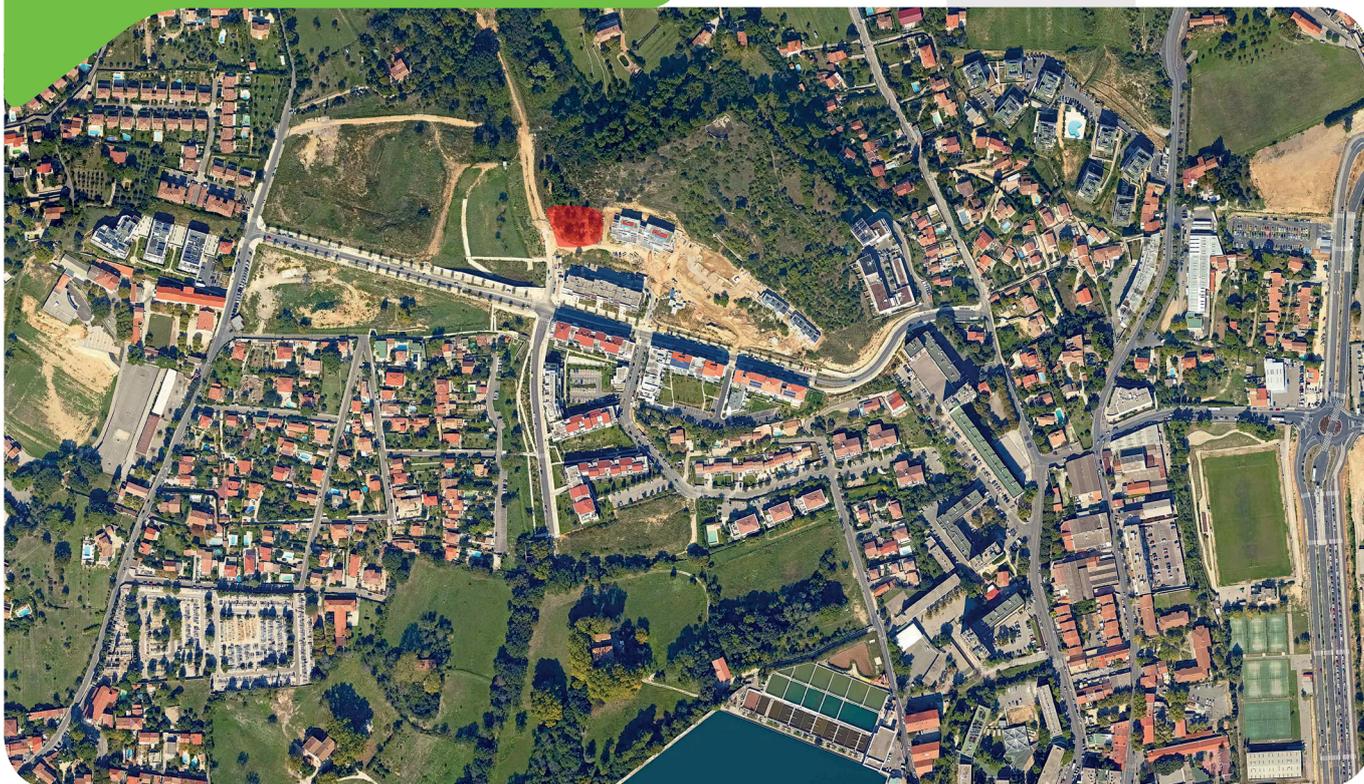


### PERMIS DE CONSTRUIRE

- Date de dépôt : 17 février 2014

### LOCALISATION :

- Rue Gabriel Audisio et voie U240 (Nord)





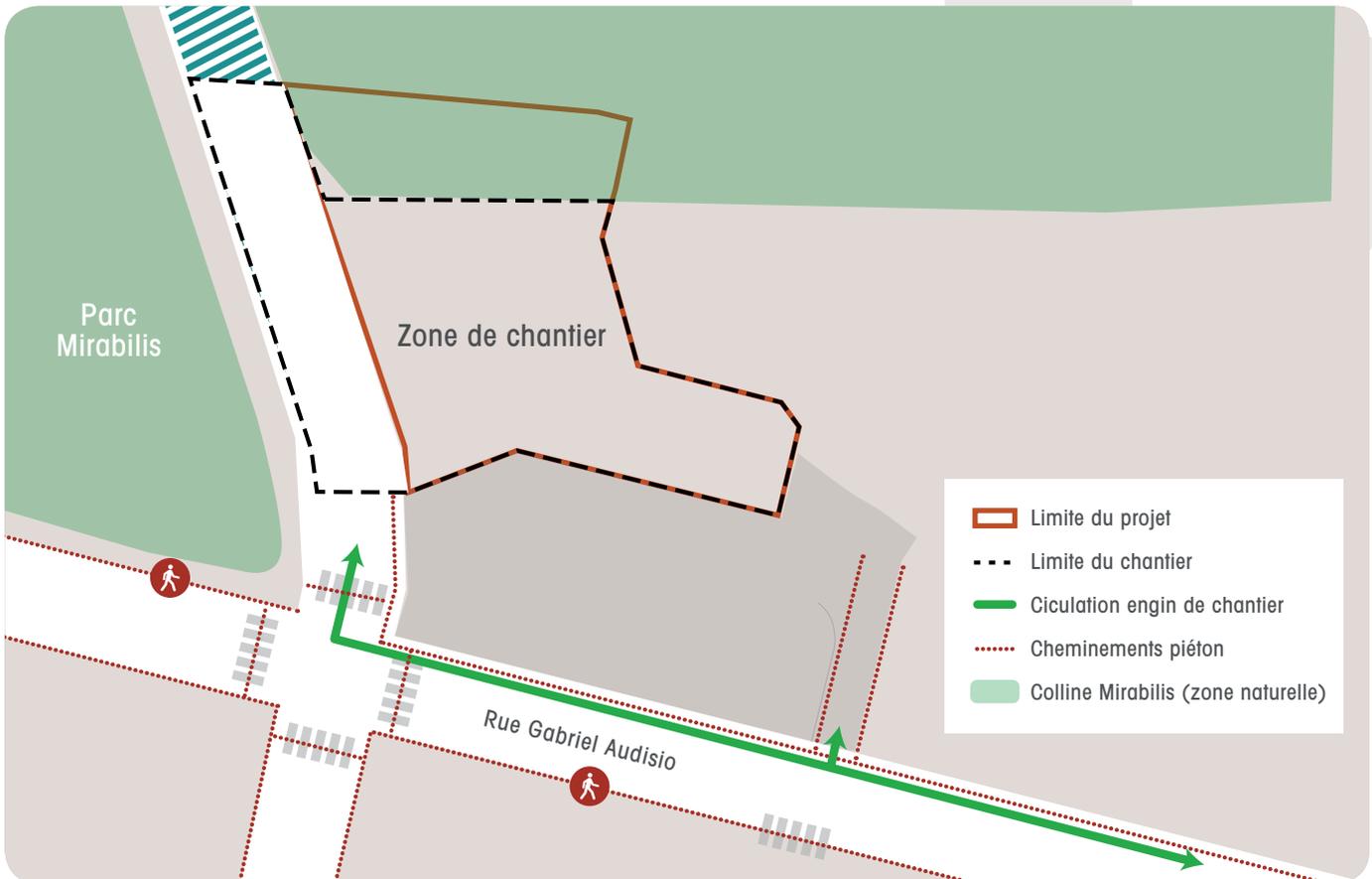
**les hauts  
de sainte  
marthe**

ECOQUARTIER

**INFORMATION  
CHANTIER**

## LE CHANTIER :

Accessibilité : depuis la rue Gabriel Audisio



## OBSERVATIONS :

Le maître d'ouvrage s'est engagé à respecter et à faire respecter à ses prestataires la charte « Chantier à Faibles Nuisances » de la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe, mise en place conjointement par la Soleam et la Ville de Marseille.

Celle-ci a pour objectif de :



- limiter les nuisances environnementales du chantier (rejets d'eau et rejets dans l'air, pollutions du sol, nuisances sonores et visuelles, diminution des consommations en eau/électricité).



- limiter la quantité de déchets de chantier produits et de valoriser ces derniers.